

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
ET DES ACHATS - SERVICE JURIDIQUE**

N° D 2022 - 938

ARRÊTE

**portant délégation de signature à Madame Joëlle JULIEN, 7^e Vice-Présidente en charge de
l'administration générale, des ressources humaines et du dialogue social**

Le Président du Conseil départemental de la Nièvre,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.3221-3,

VU la délibération n° 1 du 1^{er} juillet 2021 portant élection de Monsieur Fabien BAZIN en qualité
de Président du Conseil départemental,

VU la délibération n° 5 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations de l'Assemblée Départementale à
Monsieur le Président du Conseil départemental,

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer la continuité du service public en cas d'absence et/ou
d'empêchement du Président du Conseil départemental ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Délégation temporaire de signature est accordée à Madame Joëlle JULIEN, 7^e Vice-Présidente, à
compter du 16 au 19 août 2022, à l'effet de signer ou viser tout acte relevant de la compétence
du Président du Conseil départemental.

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera affiché à l'endroit habituel des actes administratifs du Département. Il sera
également notifié à Madame Joëlle JULIEN et publié sur le site internet du Département.

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président du Conseil
départemental dans les deux mois suivant sa publication. Il peut également faire l'objet d'un
recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Dijon dans le même délai, ou le cas
échéant, dans les deux mois suivant le rejet du recours gracieux. Le Tribunal peut être saisi via
l'application de Télérecours citoyens accessible par le site internet "www.télérecours.fr".

ARTICLE 4 :

Monsieur Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nevers, le **21 JUIL. 2022**

Le Président du Conseil Départemental,

Fabien BAZIN

The image shows a handwritten signature in black ink that overlaps the text 'Le Président du Conseil Départemental,' and 'Fabien BAZIN'. To the right of the signature is a blue circular official stamp. The stamp features a central emblem of a seated figure, likely a saint or historical figure, surrounded by the text 'DEPARTEMENT DE NEVERS' and a star at the bottom.